

VACCINS CONTRE LA ROUGEOLE

1. Vaccins commercialisés depuis 2018 :

Vaccins trivalents rougeole-oreillons-rubéole :

- Priorix®
- MMR Vax Pro®

2. Vaccins commercialisés avant 2018 :

Ces vaccins sont tracés dans les carnets de santé.

Si l'un des vaccins ci-dessous est inscrit dans le carnet de santé, cela signifie que la personne a été vaccinée. La personne bénéficie donc d'une protection contre la rougeole si elle a bien reçu 2 doses, à partir de l'âge de 12 mois.

- Rouvax® (uniquement contre la rougeole)
- Rudi-Rouvax® (contre la rougeole et la rubéole)
- ROR® (contre rougeole-oreillons-rubéole)
- Trimovax® (contre rougeole-oreillons-rubéole)
- ROR Vax® (contre rougeole-oreillons-rubéole)

3. Vaccins qui ne sont pas commercialisés en France :

Vaccins contre la rougeole-oreillons-rubéole-varicelle :

- ProQuad®
- Priorix Tetra®